



## LISTE DES DELIBERATIONS

### **BUREAU DE COMMUNAUTÉ** **Séance du 4 avril 2023 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS**

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

##### **DELIBERATION 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

##### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 7 MARS 2023**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal du Bureau du 7 mars 2023 à l'unanimité.

#### **MARCHES PUBLICS**

##### **DELIBERATION 2 : MARCHE 2019-05 - FOURNITURE DE CARBURANTS PAR CARTES ACCREDITIVES - AVENANT N°1**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

##### **DELIBERATION 3 : CONVENTION ENTRE GRAND LAC ET LE CIAS GRAND LAC CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DE MARCHES PUBLICS RELATIFS A LA FOURNITURE DE CARBURANT ET SERVICES ASSOCIES**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

##### **DELIBERATION 4 : MARCHE N°2022-17 : MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX D'EAUX USEES, RENOUELEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS – COMMUNE D'ENTRELACS (RUE JOSEPH MICHAUD) – LOT 1 : RESEAUX HUMIDES ET GENIE CIVIL DES RESEAUX SECS - AVENANT N°1**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

##### **DELIBERATION 5 : MARCHE N°2023-003 : COLLECTE DES BIODECHETS MENAGERS ET ASSIMILES – ATTRIBUTION**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.



## LISTE DES DELIBERATIONS

**DELIBERATION 6 : MARCHE N° 2023-005 : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR LA PRE-COLLECTE DES BIODECHETS – LOT 1 : FOURNITURE DE BIOSEAUX ET LOT 2 : FOURNITURE DE SACS KRAFT – ATTRIBUTION**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

**DELIBERATION 7 : MARCHE 22051 : AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU SITE LEPIC - LOT 3 : PROCESS – EQUIPEMENTS – ATTRIBUTION**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

### **AGRICULTURE**

**DELIBERATION 8 : CONVENTION DE COOPERATION PUBLIC - PUBLIC ENTRE GRAND LAC ET LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE LA SAVOIE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE DE GRAND LAC**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.